

**L'homme est du régime de la médiation,  
et non de l'immédiateté...**

« ...passer d'une dialectique oppositionnelle dont l'opérateur est agonistique et le fruit délétère, à une dialectique positive (fonction) dont l'opérateur est médiation, et le résultat fécond... »

## Vous avez dit : Fonctions ternaires ? \*\*\*(\*)

En prolongement du Glossaire du paradigme ternaire\*\*, nous proposons ici une réflexion autour de la pertinence de l'utilisation tant intensive qu'extensive du mot "**fonction**". Par ce terme, en effet, passe nécessairement – car tel est notre choix – la *manière ternaire* de concevoir, d'explicitier, de mettre en œuvre et en pratique l'ensemble des questions – intimes et externes, essentielles et existentielles 4Ba12 – que posent la nature de l'homme et l'ordre des choses... Il est devenu, en effet, indispensable de nous expliquer sur ce mot, afin d'aborder dans de bonnes conditions les problèmes soulevés, d'une part, par les *personnes*, les *familles* et les *communautés*, et de l'autre par ceux inhérents aux domaines *politique*, *culturel* et *religieux* ; par ceux enfin engendrés par la fonction souveraine – *civilisationnelle* – qui coiffe ces deux grands ensembles suprêmes... cela sur nos trois niveaux : *temporel*, *intellectuel* et *spirituel* (ou ce qui en tient lieu).

Cette "manière" *ternaire* de concevoir, d'explicitier et d'appliquer – en un mot, de se conformer à l'ordre des choses et du monde –, n'abolit ni ne remplace évidemment pas d'autres *manières*... ; chacun, chaque discipline, joue son rôle dans la construction de l'ensemble infiniment divers de notre triple bien commun 4Ab25 et 4Ab26... La méthode *ternaire* entend seulement proposer – *antérieurement* et *en sous-œuvre* – une *manière* sûre et simple dans son principe – si ce n'est toujours dans ses applications – d'établir les fondations et l'ossature de nos vies personnelles, familiales et communautaires... et de ce qui s'en suit, et, pour cela, propose des outils spécifiques indispensables à leur établissement. Après quoi, les constructions proprement dites, puis les aménagements et les embellissements... pourront avoir lieu.

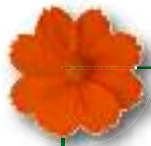
### Le mot "fonction"

Chaque philosophie, même élémentaire, passe nécessairement par le choix, l'explicitation et l'utilisation d'un langage adapté... afin de penser, de diffuser et d'appliquer ce qui lui est propre. Mais les mots ne suffisent pas... car, que faire de termes sans syntaxe... sans une manière de les accorder ? Or, le *paradigme ternaire* résume précisément sa grammaire par sa *phrase type* : la *fonction* – avec ses sujet, verbe et complément que sont ses tenant, moyen-terme et aboutissant...

L'ensemble conceptuel que constitue le *paradigme ternaire* a donc, lui aussi, besoin de mots et d'expressions spécifiques pour être pensé, explicité et mis en pratique. Il est nécessaire que les vocables choisis soient autant que possible neutres, peu encombrés et d'un emploi facile, afin de formuler sa *manière*... qui constitue sa *doctrine* <sup>(1)</sup>...

Dans cette perspective, il a donc fallu choisir un maître-mot apte à désigner à la fois les deux pôles de notre *essentiel* et de notre *existentiel*, sans omettre l'élément *médiateur* qui,

\* Études explicitant (\*\* \*\*), illustrant (\*\*) ou étant en rapport avec (\*)... le paradigme ternaire. \*\* cf. glossaire 405 (en chantier)



entre les deux – entre corps et âme, principe et application, avoir et être, tenant et aboutissant... – les *relationne*.

Le terme “fonction” est apparu d’emblée comme le plus à même de rendre compte des qualités de persévérance, de dynamisme et de fécondité des divers *rappports* qui tissent nos vies. “Rappports” qu’Octave Hamelin a si bien décrits dans son fragment sur *le moyen terme* 1A15. Ce mouvement, au cœur de toute fonction, ce va-et-vient, qu’il soit interne ou externe, ce battement de cœur entre corps et âme, être et avoir, principe et son objet... cette respiration entre les deux pôles *tenant* et *aboutissant* de nos actes... c’est la manifestation de la vie.

### Pourquoi ce mot « fonction » ?

Dans le cadre de *la pensée ternaire*, le mot “fonction” a donc été retenu, par convention, pour être le terme générique désignant les phénomènes petits et grands, leurs composants et leurs relations... Nous avons fini par employer ce terme avec l’assurance de l’évidence... sans toujours tenir compte de ceux qui abordent ce concept sans préparation. Pour ceux-là, nous allons tenter de montrer l’opportunité et la pertinence du choix de ce vocable, et le bien-fondé de son emploi tant intensif qu’extensif... Discours qui, dans le même temps, servira d’approfondissement pour les autres.

La définition que donnent les dictionnaires au mot *fonction* : « *Emploi qu’une personne ou une chose doit remplir* »... peut aisément être étendue aux diverses actions que les hommes sont conduits à assumer... y compris le passage de l’avoir à l’être... et retour. Un peu comme nos bras “*ont*” leurs fonctions, alors qu’ils “*sont*” une fonction de notre corps...

...Aucune des diverses acceptions usuelles de ce terme n’est incompatible ou contradictoire avec le sens spécifique que, dans le cadre de nos réflexions, nous lui donnons pour désigner la *manière* – ternaire, tripartite

ou tridimensionnelle – de penser, d’explicitier et d’agir...

Si le terme “ternaire” – au sens opposé à *binnaire* où nous l’employons – est le fruit de réflexions longues et tenaces, celui de “fonction” n’est pas le résultat de spéculations particulières ; il s’est imposé d’abord par défaut, avant que son usage récurrent vienne confirmer sa congruité. Il a fini par prendre la première place dans la panoplie des outils mentaux du *paradigme ternaire*, et, ainsi, par s’installer dans nos têtes comme un instrument privilégié d’analyse, d’explicitation et d’application. Nous proposons donc, ici, de justifier ce choix avec ce qu’il comporte d’arbitraire ou de conventionnel.

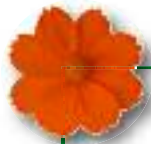
### Pourquoi « ternaire »

Remarquons tout d’abord que l’expression « *fonction ternaire* » est un pléonasme, puisque toute *fonction* réduite à sa plus simple expression est nécessairement tripartite ou tridimensionnelle... c’est-à-dire constituée de trois éléments que nous désignons par les trois termes génériques : *tenant*, *aboutissant*, *moyen-terme*. Sachant que chacun de ces *moments* sera prénommé spécifiquement selon le domaine considéré.

S’il n’est pas besoin d’argumenter pour faire accepter que, par définition, une *fonction* – envisagée, non dans son unité, mais dans le détail de son fonctionnement – ne peut être monocomposant... il est cependant important de remarquer que – définie par ses deux pôles – chaque opération, phénomène ou fonction se présente d’emblée comme *dual*... si ce n’est *duel*.

C’est, en effet, un algorithme positif (addition ou multiplication) qui fait les duos et les couples, et leur confère, avec l’unité, leur persévérance, leur dynamisme et leur fécondité. La variante *duelle* – affublée d’un opérateur négatif (soustraction ou division) – n’est en en définitive que sa perversion.

Ce qui différencie la *duellité* de la *ternarité* correspond donc à la subversion du *moyen-*



terme qui, de positif devient négatif, et de fécond... mortifère.

Si l'on y regarde de près, en effet, avec les *duos* ou les *couples*, nous avons affaire à des configurations *ternaires*, *tripartites* ou *tridimensionnelles*... qui s'ignorent ; ou pour lesquels *le troisième élément*, médiateur, qui les constitue, n'est pas explicité, mais sous-entendu. Et, c'est, précisément, cette explicitation devenue nécessaire qui est à la base de la *démarche ternaire* ; car, à force – sous prétexte de son évidence – de ne pas expliciter cet élément unificateur – et, par là, constitutif –, on finit par le négliger et même l'oublier... et ainsi ouvrir la voie aux conséquences dues à une disposition d'immédiateté – inévitablement duelle –, posture qui, si l'on y prend garde, peut s'avérer destructrice...

### Disposition duale

Or, la première des dispositions *duales* – qui tourne quasi inéluctablement au *duel*, et entraîne fatalement les autres – est la définition lacunaire de la nature humaine, traditionnellement énoncée comme le composé dual « d'un corps et d'une âme » 4Ab. À partir de là, tout – en commençant par la pensée elle-même – s'établit sur le mode binaire...

...Et l'on finit par suivre ceux qui – pré ou post-marxistes – prétendent imposer l'idée que, foins des intermédiaires, le conflit, inhérent à la disposition d'immédiateté, loin d'être une tendance fâcheuse difficile à éviter, est la meilleure, voire la seule manière d'être et d'obtenir l'énergie indispensable pour exister et progresser...

Attitude qui revient à remplacer les accords, les ententes, voire les compromis... en un mot, *l'amour et ses dérivés*, en tous domaines, à tous ses degrés, sous toutes ses formes et à ses trois niveaux, par l'opposition, le conflit et la guerre... en d'autres termes par la subversion de l'amour : la haine-envie, ses pompes et ses œuvres.

Ce faisant, on se met à penser – et donc à agir – comme si la recherche des ententes

aboutissait fatalement à la compromission, à la lâcheté, à l'apathie et à l'impuissance... et que seul le conflit était à même de produire l'énergie nécessaire à l'obtention des ententes, unions, alliances, pactes, contrat, conventions... indispensables à toute vie en société.

Cette logique, poussée à bout, aboutit à la paix... des cimetières ! Elle en arrive à concevoir les accords, la paix, l'amour... à partir de leurs seuls travers, inversions ou dégénérescences. Comme si la recherche de la paix n'était pas, au contraire et d'abord, la victoire de la vertu sur le vice, de la force sur la violence... ou la faiblesse.

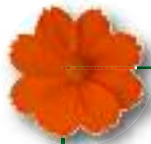
Ne convient-il pas de compléter l'adage « *si tu veux la paix, prépare la guerre* », par cet autre « *si on te fait la guerre, prépare la paix* »... puis de supplanter le premier par le second ; c'est-à-dire de passer de « *Si vis pacem para bellum* », à « *si facitur bellum, para pacem* » ?

### Comment nommer une fonction ?

Avant d'aller plus avant, il n'est pas inutile de chercher à déterminer la manière de passer de la terminologie généraliste (*fonction, tenant, aboutissant, moyen terme*...) et de leurs variantes, à un vocabulaire spécifique pour chaque application.

Pour chaque fonction, qu'elle soit essentielle, intermédiaire ou existentielle, il convient, en effet, lorsque cela est possible, non seulement de désigner, par des termes appropriés, les trois moments qui les structurent, mais aussi de trouver une dénomination pour chaque fonction, ou ensemble constitués.

Selon les cas ou les circonstances, il peut être opportun de désigner une *fonction* par son *domaine*, on parlera par exemple de "*fonction politique*". Pour d'autres, on choisira son *aboutissant* ou son *résultat* : ainsi, nous avons qualifié de "*peuple*", la fonction qui eût pu aussi bien être qualifiée de "*communautaire*". *Les fonctions intermédiaires* seront le plus souvent nommées par leur moyen



terme. En revanche, jamais un *tenant...* (qui se trouve être, peu ou prou, le fruit de la fonction précédente) ne pourra servir à désigner une fonction ou un ensemble de fonctions...

Plusieurs cas peuvent être pris en exemple :

- Pour les fonctions essentielles ou existentielles de la personne :

4Ab19, 4Ab20 et 4Ab21

- Pour ses fonctions intermédiaires :

4Ba12

...Dans tous les cas il convient de garder en tête que ce qui n'est pas nommé précisément ne peut être ni pensé ni explicité, ni mis en pratique... correctement.

### Choisir sans éliminer

Certains insisteront : pourquoi avoir choisi le mot *fonction* et non d'autres termes comme *opération*, *dialectique* ou *phénomène* ?

Tout d'abord, parce que les sens militaire, chirurgical et, dans une moindre mesure, arithmétique, nous ont dissuadés d'utiliser le premier. Quant aux termes "*dialectique*" (fût-elle positive) ou "*phénomène*", leurs connotations philosophiques nous en ont détournés. Il est, en effet, délicat d'annexer une nouvelle acception à celles qui ont été données de Platon à Husserl, en passant par Kant ou Hegel.

Le choix du mot « fonction », nous le disions, est, pour nous, devenu évident... or les évidences sont les plus difficiles à démontrer... De même que, « *la meilleure façon de marcher est de mettre un pied devant l'autre et de recommencer* », la meilleure manière d'être ou d'exister n'est-elle pas de décomposer nos actions en autant de fonctions, et celles-ci en leurs éléments constitutifs... puis de repérer ce qui est commun aux trois étages de nos divers domaines. C'est ainsi qu'apparaissent l'indispensable présence d'un intermédiaire tant transversal que vertical, et la nécessité de tirer, de la nécessité de cette médiation, une loi universelle.

Si, en effet, nous montrons que les diverses composantes du monde sont régies par une *loi*

*commune*, nous aurons apporté à cette question préalable une double réponse : il y a bien aux trois étages matériel, intellectuel et spirituel, *un ordre cohérent du monde*, et *celui-ci est nécessairement tripartite* dans ses éléments constitutifs, ses sous-ensembles, ses ensembles et le tout constitué... L'ordre du monde est de fonctionnement ternaire.

### Pragmatisme ternaire

La meilleure manière de montrer le bien-fondé de l'emploi du terme *fonction* est, disions-nous à l'instant, de le mettre en pratique. Or, après quelque quarante ans d'observations attentives et assidues, nous pensons avoir suffisamment vérifié l'universalité du fonctionnement ternaire, pour être assuré du bien fondé de ce choix. Bien entendu, le temps ne fait pas tout... parfois même l'acharnement s'accorde avec le « *perseverare diabolicum* »... L'obstination, il est vrai, ne prouve rien, si ce n'est que la précipitation est souvent à l'origine des méprises et des fourvoiements.

Cela dit, lorsqu'aucune cause dirimante ne s'oppose à la cohérence d'une loi universelle, celle-ci ne peut-elle pas être raisonnablement considérée comme fondée ? Et, dans ce cas, pour qu'elle raison devrait-on renoncer à persévérer dans son approfondissement, dans la recherche de ses explicitations et de ses mises en œuvre ?

Rien « en ce bas monde » matériel, physique et biologique, psychique, intellectuel, et culturel, spirituel et religieux (ou ce qui en tient lieu)... n'est monobloc, unidimensionnel, monolithique... Rien n'existe qui ne soit élément constitutif de fonction, fonction ou ensemble de fonctions. Rien, depuis les particules élémentaires – qui, nous le savons maintenant, sont elles-mêmes composites – jusqu'aux grands ensembles... rien qui, quelle que soit sa complexité, ne puisse être réduit à une *fonction tripartite*. Aucun monolithisme, aucun théolithisme, aucune monade... n'existe, autrement que par un artifice de la pensée, et ailleurs que dans l'imaginaire...



## Une formule magique ?

Il ne faudrait cependant pas croire que “trois” est nécessairement une formule magique *bénéfique* ; elle peut, par la malice des hommes, devenir d’autant plus néfaste qu’elle subvertit l’agencement ternaire naturel. Si l’on va au fond des choses, en effet, le binaire, lorsqu’il n’est pas “duos” ou “couples”, correspond au duel, qui est le dévoiement de la tridimensionnalité... et, à ce titre, bénéficie de l’énergie qui l’habite.

Cette subversion consiste, répétons-le, à changer le *signe* d’une *fonction*, qui, dans ce cas, pourrait aussi bien être nommée “*opération*” pris dans son sens offensif. Ce qui revient à **passer d’une dialectique positive dont l’opérateur est médiation, et le résultat fécond... à une dialectique oppositionnelle dont l’opérateur est agonistique, et le résultat délétère.**

Cela conformément à la trop fameuse formule “thèse >*anti*< thèse = synthèse”, qui est le renversement d’une autre – inusitée, celle-là – : *tenant*, *tiers-terme* (médiateur), *aboutissant*.

Application de la “*ligne d’Aristote*”, où le point **C**, sur la ligne **AB**, fait office d’élément paradoxal issu de ce qu’il constitue. 4Ab21 et 4Ab17a,b,c

## Chiffres, nombres, opérations

- De deux choses l’une, soit « *Un* » représente l’unité, donc la diversité (puisqu’il faut bien que l’unité le soit de quelque chose)... soit il n’est qu’un simple numéral et, à ce titre, ne peut, à aucun titre, constituer à lui seul une fonction...
- « Deux », hors de sa valeur quantitative, ne peut non plus avoir celle de *fonction* autrement qu’en sous-entendant – sera-ce sous prétexte d’évidence – la *médiation* du point **C** qui unit les points **A** et **B**. “Deux” peut aussi être conçu comme posture duelle d’*immédiateté* – absence de point « **C** » – qui correspond en réalité, à l’inexistence – au néant – mis en formule !
- Or, au-delà de « *trois* », on admettra aisément que toute combinaison ou disposition corres-

pond soit à une liste appareillée ou non, soit à la complexification d’une opération à trois moments ; c’est-à-dire à une *duellité*, dualité ou *ternarité* dont l’un au moins des trois *moments* constitutifs a été développé ou assorti de détails secondaires... qu’il convient de qualifier, au mieux, de sous-composants...

- Force est de conclure qu’une fonction est nécessairement tripartite... même si ses composants sont eux-mêmes composites ou si, elle-même, est partie d’un ensemble...

Prenons deux exemples relativement simples... si chacun de leurs trois éléments constitutifs le reste. Les trois moments (tenant, aboutissant, moyen terme) de ces opérations prennent ici leurs dénominations spécifiques.

Premier exemple : une addition (**3 + 4**) est d’abord constituée d’un **premier chiffre** auquel l’on **additionne** « + » **un ou plusieurs autres**. (Si nous prenons en compte le *résultat* (=7) nous aurions affaire à un *tétragramme*\*\*).

Autre exemple : les trois moments de la multiplication (**3 x 4**). (3) **le multipliquante**, **le signe de l’action multiplié par** (x), et **le multiplicateur** (4) en vue du résultat (= 12).

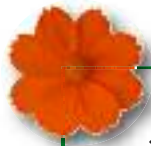
Bien entendu nous pourrions transposer cette même logique pour *la soustraction* ou *la division*...

Ainsi, tout phénomène, toute opération, comme toute *fonction*, réduite à sa plus simple expression, est bien de structure ternaire, et, à ce titre, nécessairement constituée de trois composants de base.

Fort de ces constats, il est entendu que chaque fois que, dans le cadre de *la pensée ternaire*, le mot *fonction* est employé seul, le qualificatif “*ternaire, tripartite, tridimensionnel.*” est sous-entendu.

## Fonctions essentielles ou existentielles

De ce qui précède, il découle que l’usage du mot “*fonction*” est dévolu en premier lieu à la constitution de la nature humaine (son essentiel) ; puis, et par là, à son existentiel, c’est-à-dire aux éléments constitutifs de ses fonctions



simples, qui elles-mêmes sont constitutives d'ensembles que nous avons baptisés *ennéagrammiques*\*\*... constitutifs à leur tour les trois ensembles suprêmes constituant l'ensemble souverain *civilisationnel*. À cela il convient d'ajouter l'ensemble des sous-fonctions *intermédiaires* (éducation, politique, économie...). L'ensemble des domaines et leurs composants obéissent à la même loi ternaire, qui n'est autre que la loi – essentiellement relationnelle – de la vie... Voir le schéma 4Ba12.

Dans ces conditions, on comprendra aisément que l'harmonie et la cohérence entre les éléments constitutifs des fonctions, des sous-ensembles et des ensembles constitués... – sans oublier leurs trois niveaux hiérarchiques (temporel, intellectuel et spirituel) – doivent être assurés par la même logique ternaire... étant entendu que chaque *fonction* considérée porte son propre nom, et leurs trois composants – tenant, aboutissant, moyen-terme – le leur.

À l'opposé de cette doctrine universelle: disparité, dispersion ou isolat, autrement dit l'absence d'une loi universelle de la vie, de sa persévérance, de son dynamisme et de sa fécondité... s'appelle – dans cet ordre – le nihilisme, l'anarchie et le chaos.

### Le mouvement c'est la vie

Cette méthode tripartite d'analyse, d'explicitation, de mise en œuvre et en application est donc bien universelle ; elle s'applique aussi bien aux domaines temporel, culturel et artistique, et spirituel ; à toutes les disciplines des sciences et des techniques... Aucun domaine, aucun élément constitutif, aucun ensemble n'y échappe. Partout et toujours la même manière ternaire d'être et d'exister.

Le maître mot – le mot-clé – est *la relation*. Toute manifestation de vie est *mouvement* : va-et-vient comparable à la respiration, au battement de cœur animant chaque être *entier* (corps, âme et esprit: essentiel) ainsi constitué... et sa manière d'être (existentiel). Tous les composants de l'échelle existentielle : du sidéral

et du minéral à l'être humain, en passant par les règnes végétal et animal... la totalité de l'existant est *soumise* à cet ordre universel, à ce principe ternaire de la vie, à *la même loi tripartite du mouvement*.

Avant de penser... de se représenter le monde, les choses et les humains eux-mêmes... comme une juxtaposition de particules unidimensionnelles, dérelationnées, accolées, mises en posture d'immédiateté ou d'isolats, coupées de toute transcendance... les hommes – avant de se dénaturer en êtres bornés qu'ils sont devenus – dans leur immense majorité, jusqu'à et y compris ceux *des Lumières*, se référaient à un ordre du monde :

- Rien, « les mouvements des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome ; rien ne serait incertain... et l'avenir, comme le passé, serait présent à ses yeux ».  
Laplace

« Vaut-il mieux changer ses désirs que l'ordre du monde ? »  
Descartes

« Je médite sur l'ordre de l'univers, non pour l'expliquer par de vains systèmes, mais pour l'admirer sans cesse, pour adorer le sage auteur qui s'y fait sentir ».  
Rousseau, *Émile*, Livre IV

« De choses répandues au hasard... le plus bel ordre, l'ordre-du-monde ».  
Héraclite d'Éphèse (vers 500 av.J.-C.)

Même si l'ordre procède du désordre, même si les sciences ne sont qu'une suite de rectifications... cela ne plaide-t-il pas pour le triomphe de l'ordre ?

Le mouvement – le moteur du mobile, le va-et-vient animé par la médiation du *tiers-terme* paradoxal réunissant les deux pôles, tenant, et aboutissant, dont il est issu... – c'est la vie.

C'est ce principe universel que nous désignons par l'expression « Paradigme ternaire », et ses mises en application par le mot « fonction ».

Michel Masson

(1) Comprendre ici, par ce mot "doctrine" : la *manière* – qui seule nous appartient – d'accorder les principes (par où les choses commencent) et les réalités, qui sont ce qu'elles sont, mais qu'il nous appartient de perpétuer, de réformer, voire à remplacer.